

ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

ANTHROPOLOGIE DU PATRIMOINE

Heintz, Monica
Université Paris Nanterre

Date de publication : 2024-08-22
DOI : <https://doi.org/10.47854/xn366y67>
[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

Les Conventions et recommandations successives de l'UNESCO (*Convention du patrimoine mondial* de 1972 ; *Convention sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* de 2003 ; *Recommandation de 2021 sur la science ouverte*), accompagnées de la mise en œuvre de mesures de préservation et de partage des patrimoines matériels et immatériels d'un côté, ainsi que l'apparition d'un nouveau champ pluridisciplinaire d'études critiques du patrimoine qui leur fait pendant depuis les années 2000 d'un autre côté, ont remis le concept de patrimoine au centre des intérêts de l'anthropologie contemporaine. On assiste à l'éclosion d'un champ de recherches dynamique et socialement engagé, qui a la particularité d'instaurer un dialogue – souvent interculturel – entre les milieux universitaires, les institutions culturelles et les communautés ou publics divers, sans oublier son positionnement dans un cadre géopolitique auquel il participe et qui ne manque pas de façonner en retour ses priorités.

Le concept de patrimoine – lié à la notion de succession et de transmission – est présent dès l'origine de la discipline anthropologique au XIX^e siècle à travers les études de parenté de pères fondateurs tels que Lewis Morgan (1877) qui inclut les règles et coutumes de transmission des biens matériels dans ses travaux, un angle dont se saisira également l'anthropologie économique, notamment marxiste, suivant la centralité donnée par Engels (1884) à la propriété privée dans l'évolution de l'organisation sociale. C'est au croisement de l'anthropologie de la parenté et de l'anthropologie économique que se situent les études menées dans la seconde moitié du XX^e siècle sur le patrimoine dans les sociétés paysannes européennes (voir, par exemple, Augustins 1989). Néanmoins, l'anthropologie du patrimoine, telle qu'elle se cristallise depuis quelques décennies dans les pays d'origine latine, n'aborde pas la dimension individuelle et généalogique du patrimoine au sens de biens des ancêtres ou *heritage* comme dans la tradition anglo-saxonne (Turgeon et Bergeron 2022), mais se concentre sur sa dimension culturelle et collective, dans la lignée des principes de transmission du patrimoine en droit romain, en lien avec sa conservation et gestion d'un côté, et avec les enjeux de son affirmation identitaire et de transmission de l'autre

ISSN : 2561-5807, Anthropen, Université Laval, 2021. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Heintz, Monica, 2024, « Anthropologie du patrimoine », *Anthropen*.
<https://doi.org/10.47854/xn366y67>

(Isnart 2016). Dans cette acception, le patrimoine désigne un corpus d'objets, monuments, espaces que la mémoire collective permet d'identifier comme symboles d'une identité collective. Avec l'inclusion depuis 2003 par l'UNESCO du patrimoine culturel immatériel dans le champ lexical du terme, la majeure partie du savoir anthropologique sur les sociétés, incluant leurs langues, arts et artisanats, savoir-faire, coutumes, religions, pourrait se revendiquer du patrimoine collectif immatériel, à condition cependant d'aborder ces entités culturelles sous l'angle des processus de patrimonialisation ou de leurs usages sociaux en tant que « patrimoine » (Candau 2005). Le concept de patrimoine tel que défini par les législations et les conventions portant sur le droit du patrimoine se rapproche donc de la définition anthropologique plus large (traditions, mémoire, pratiques culturelles). En parallèle, du fait du développement d'une anthropologie de la nature suivant les préoccupations écologiques contemporaines, le champ du patrimoine étudié par les anthropologues s'est élargi pour inclure le patrimoine naturel, certains anthropologues défendant l'idée que ces deux types de patrimoines, naturel et culturel, gagneraient à être étudiés ensemble (Bondaz 2011), ou privilégiant cette approche dans leurs études. Ces nouvelles conceptions du patrimoine en anthropologie mènent à trois développements spécifiques, qu'on distingue ici uniquement pour des raisons d'exposition, car dans la réalité ils sont souvent entremêlés : la collaboration des anthropologues au sein d'un champ interdisciplinaire d'études critiques du patrimoine ; un (ré)investissement des musées et centres d'arts et d'archives à échelle locale, nationale et internationale ; l'ouverture vers les publics à travers des formes célébrées de science collaborative et participative ou plus décriées comme le tourisme.

Les études critiques du patrimoine constituent un champ interdisciplinaire auquel contribuent historiens, historiens de l'art, anthropologues, sociologues, conservateurs du patrimoine, muséologues et médiateurs. Nées à la fin des années 1990, elles se nourrissent des critiques postcoloniales qui contestent la légitimité du discours dominant des institutions universitaires et culturelles occidentales, qui dissémine une certaine perception des communautés locales, de leurs savoirs et pratiques. Parmi elles, les collections d'ethnographie, constituées d'objets, enregistrements, mentefacts (voir Ariane Blanchet-Robitaille 2012), photos, films et textes, et parfois de spécimens naturels et restes humains de ces communautés, sont des ensembles largement contestés, et pour cause. Nombre de collections et publications ethnographiques des anthropologues de l'hémisphère Nord n'ont été accessibles que dans les musées, archives et bibliothèques de cet hémisphère. Elles ont contribué à forger des représentations culturelles qui, bien qu'ayant comme but de promouvoir localement la tolérance envers la diversité culturelle (King 2021), ont été rarement débattues et validées par les populations locales au sein desquelles les enquêtes et collectes avaient été menées. Ces collections sont décriées pour avoir contribué à la création d'une fascination (voir, par exemple, Mudimbe 1988 ; Benoit de l'Estoile 2007) et d'une « orientalisation » des populations documentées (Bloom 2008). C'est une des raisons pour laquelle les chercheurs se sont distanciés des institutions patrimoniales après les indépendances des peuples colonisés dans la seconde moitié du XX^e siècle (Bouquet 2001), se méfiant du lien serré entre l'administration coloniale et l'anthropologie de sauvegarde qui les ont produites.

Pour s'éloigner du potentiel hégémonique et aliénant des discours et pratiques occidentales de préservation du patrimoine, l'approche critique propose de s'orienter vers un échange international ouvert entre scientifiques, opérateurs du patrimoine et

communautés (Harrison 2013) afin de définir les formes du discours « patrimonial » de demain. Cela demande tout d'abord un assouplissement de la notion de propriété culturelle pour faire place potentiellement à des patrimoines cogérés. Cela ouvre aussi la possibilité de s'éloigner de l'acception occidentale du patrimoine culturel et des formes de patrimonialisation occidentales pour investiguer de nouvelles formes de préservation et d'exploitation du passé. Les études de terrain montrent les résultats parfois mitigés, voire néfastes de la politique mondiale de l'UNESCO au plan local (Brumann et Berliner 2016), tant au plan social et économique que politique. La décolonisation du patrimoine a été amplement débattue dans le cadre muséal, comme en attestent plusieurs volumes de la série *Decolonising Museology* du Conseil international pour la Muséologie édités par Bruno Brulon-Soares (2020) et publiés par le Conseil international des musées (ICOM).

Ces considérations générales sur les études critiques du patrimoine s'appliquent aussi aux collections ethnographiques gérées par les musées occidentaux. Imaginer leur cogestion avec les communautés dont elles proviennent n'est pas éloigné de l'ethos de la coproduction du savoir ethnologique qui prévaut depuis les années 1980 en anthropologie (Fluehr-Lobban 2013). S'éloigner de la conception occidentale de préservation du patrimoine permettrait d'envisager les modalités plus évolutives présentes dans d'autres sociétés ou de (re)questionner le lien entre patrimoine et culture. Cesser d'assimiler patrimoine culturel et identité de groupe pourrait également ouvrir la voie de la recherche à la notion de « transculturalisme » qui examine les zones de contacts, les transferts et hybridations mutuelles entre cultures (Duval et al. 2019).

En sus de la critique de l'hégémonie du discours, les institutions patrimoniales (dont en particulier les musées d'ethnographie), détentrices d'archives et de collections sur les communautés, se sont vu également contester leur droit de propriété sur ces collections. L'appropriation culturelle des savoirs sous la forme d'archives et de collections scientifiques au nom de l'universalité de la science y a été dénoncée (Brunk et Young 2009 ; Pawłowska 2015) ; la question de la provenance des objets des collections a été de plus en plus systématiquement soulevée (Hicks 2020 ; Savoy et Sarr 2018). En Europe, les débats autour de la restitution d'objets provenant d'Afrique se traduisent depuis quelques années par des négociations diplomatiques intenses entre gouvernements européens et africains (Bodenstein, Otoi et Troelenberg 2022), résultant en un ensemble de retours concrets d'objets depuis les musées européens vers leurs pays d'origine. D'autres patrimoines culturels détenus par les musées et archives occidentales, comme les matériaux audiovisuels ou sonores (Trinh Minh-Ha 1982 ; Nichols 1991 ; Groo 2019), restent encore dans l'ombre, en raison d'une sensibilisation éthique des institutions qui les poussent à garder une certaine discrétion sur les images controversées.

Cependant, on ne peut nier que ce savoir ethnographique et historique, bien que déformé par l'idéologie de l'époque, soit souvent la seule trace d'un patrimoine matériel et immatériel aujourd'hui disparu (ter Keurs 1999). Si l'on considère que les musées sont des espaces de négociation, de questionnement et d'expérimentation (Basu et Macdonald 2007), ce n'est pas leur abandon, mais leur réinvestissement, qui permettrait de réviser, négocier, refaçonner les objets patrimoniaux et leurs usages – dans la limite des idéologies étatiques et des contraintes géopolitiques de l'époque actuelle (Arpin 1999). Comme le rappelle Nicholas Thomas (1991), les objets ne sont

pas ce qu'ils devaient être, mais ce qu'ils sont devenus. C'est ainsi que certains travaux récents d'anthropologues portent « sur » les transformations de l'institution muséale occidentale, tout en faisant « avec » (Miller 2021), mais aussi sur la gestion du patrimoine dans les pays anciennement colonisés (Djigo 2015). Haidy Geismar (2015) offre une synthèse des régimes de gestion patrimoniale nationale qui émergent, avec la conscience que l'héritage du passé est nécessairement contestable et contesté, donc sujet à des postures idéologiques, des tensions et des changements. À l'échelle locale apparaissent des initiatives de préservation d'un patrimoine pour l'avenir dans des centres d'art et d'archives (De Largy Healy 2011, pour les Aborigènes australiens), parfois instigués par des anthropologues (van den Ryn 2019, sur les Samoa américains). Les communautés autochtones, désireuses de conserver des traces de leur passé, s'engagent à échelle locale dans des processus de patrimonialisation de leurs savoirs, voire de récupération et de préservation des savoirs constitués par les ethnographes (Vapnarsky 2020). La question de l'échelle de gestion du patrimoine fait elle-même l'objet de réflexions anthropologiques (Lähdesmäki, Thomas et Zhu 2019), tout comme la notion de « communauté » (supposée homogène), utilisée parfois dans l'ignorance d'éventuelles dynamiques locales (Waterton et Smith 2010).

L'ouverture des études du patrimoine local aux publics engage les communautés « sources » et les publics de la science et mène à la diversification des écritures anthropologiques, que ce soit par les anthropologues eux-mêmes (à travers des films documentaires ou commissariats d'expositions) ou en collaboration avec des artistes (Schneider 2019 ; Oswald et Tilnius 2020). Il s'agit de rendre accessible les résultats des recherches en les convertissant dans des formats plus accessibles, des ouvrages grand public aux films documentaires, des bandes dessinées aux performances théâtrales.

Cette ouverture des patrimoines est facilitée par la numérisation de nombreux documents concernant ces communautés et par l'impulsion donnée par la recommandation de l'UNESCO de 2021 sur la science ouverte qui incite au large partage des données scientifiques dans la société. Malgré les difficultés à partager les patrimoines contestés, les savoirs sensibles ou secrets, cette recommandation pousse les ethnographes à regarder leurs propres données scientifiques sur les communautés étudiées comme un patrimoine interculturel auxquels les communautés devraient pouvoir avoir accès et même cogérer. Tout anthropologue se retrouve donc potentiellement pris dans cette volonté de patrimonialisation de ses données, souvent moins de son fait que de celui des communautés désireuses de se constituer des archives (photographiques, filmiques, textuelles) qui permettraient la préservation de leurs traditions. Or les contraintes légales et techniques du partage de ce patrimoine dans un format structuré et pérenne sont nombreuses. À cela, nous pouvons ajouter l'ethos des anthropologues qui, loin de l'esprit de l'anthropologie de sauvegarde du début du XX^e siècle, favorise l'implication dans la constitution et la transmission de ce patrimoine local davantage par engagement éthique envers les communautés que par intérêt scientifique.

Un dernier aspect de l'exposition du patrimoine local à des publics divers concerne le tourisme. Ce que l'UNESCO a généré parallèlement à sa politique mondiale de préservation du patrimoine, c'est un afflux de touristes vers les sites labellisés, un large public que la politique de reconnaissance mondiale d'un patrimoine

culturel et naturel met en mouvement à travers le globe. Les inégalités d'accès au voyage à travers le monde n'ont d'équivalentes que celles que la labellisation d'un site crée par rapport à un site voisin (Brumann et Berliner 2019). L'institution onusienne s'est même dotée depuis 2011 d'un programme de tourisme durable et responsable afin de pallier un engouement potentiellement destructeur (UNESCO s.d.). Or, à la différence de l'UNESCO, les anthropologues sont restés longtemps silencieux sur le lien entre gestion du patrimoine et valorisation économique du patrimoine, ignorant ou méprisant le touriste qui leur ressemble (Cousin et Apchain 2016). Ce faisant, ils ignorent implicitement les intérêts des promoteurs locaux, qui peuvent aller jusqu'à s'appuyer sur des écrits ethnographiques pour promouvoir le patrimoine. Et pourtant, c'est par l'étude de la valorisation par les communautés de leurs patrimoines culturels et naturels que l'anthropologie se rapprocherait le mieux du patrimoine vivant, le patrimoine pour demain, tel que les communautés elles-mêmes le définissent et le sauvegardent.

Références

- Arpin, R., 1999, *Le musée entre la fonction politique et l'action politique*, Montréal, Fides.
- Augustins, G., 1989, *Comment se perpétuer ? Devenir des lignées et destin des patrimoines dans les paysanneries européennes*, Nanterre, Société d'ethnologie.
- Basu, P. et S. Macdonald, 2007, « Introduction: experiments in exhibition, ethnography, art, and science », in S. Macdonald et P. Basu (dir.), *Exhibition Experiments*, Malden (MA), Blackwell Publishing : 1-24.
- Blanchet-Robitaille, A., 2012, « Le *mentefact* au musée : la mémoire mise en scène », *Muséologies*, 6 (1) : 55-75, <https://doi.org/10.7202/1011532ar>
- Bodenstein, F., D. Otoi et E.-M. Troelenberg (dir.), 2022, *Contested Holdings: Museum Collections in Political, Epistemic and Artistic Processes of Return*, Oxford et New York, Berghahn.
- Bondaz, J., 2011, « Parcs urbains et patrimoine naturel en Afrique de l'Ouest », *Géographie et cultures*, 79 : 67-87, <https://doi.org/10.4000/gc.375>
- Bouquet, M., 2001, *Academic Anthropology and the Museum: Back to the future?* Oxford et New York, Berghahn.
- Brulon-Soares, B., 2020, *Decolonising Museology: Museums, Community Action and decolonization*. ICOFOM/ICOM.
- Brumann, C. et D. Berliner (dir.), 2020, *World Heritage on the Ground*, Oxford et New York, Berghahn Books.
- Candau, J., 2005, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin.
- Cousin, S. et T. Apchain, 2016, « Tourisme et anthropologie : un tango de l'altérité », *Mondes du Tourisme*, 12 mai, <https://doi.org/10.4000/tourisme.1320>
- De Largy Healy, Jessica, 2011, « Pour une anthropologie de la restitution. Archives culturelles et transmissions des savoirs en Australie », *Cahiers d'ethnomusicologie*, 24 : 45-65, <https://journals.openedition.org/ethnomusicologie/1747>

De L'Estoile, B., 2007, *Le goût des Autres. De l'exposition coloniale aux arts premiers*, Paris, Flammarion.

Djigo, A., 2015, « Patrimoine culturel et identité nationale : construction historique d'une notion au Sénégal », *Journal des africanistes*, 85 (1-2) : 312-357, <https://doi.org/10.4000/africanistes.4617>

Duval, M., B. Smith, S. Hoerlé, L. Bovet, N. Khumalo et L. Bhengu, 2019, « Towards a holistic approach to heritage values: a multidisciplinary and cosmopolitan approach », *International Journal of Heritage Studies*, 25 (12) : 1279-1301, <https://doi.org/10.1080/13527258.2019.1590449>

Engels, F., 2012 [1884], *L'origine de la famille, de la propriété et de l'État*, Bruxelles, Tribord.

Geismar, H., 2015, « Anthropology and heritage regimes », *Annual Review of Anthropology*, 44 (1) : 71-85, <https://www.annualreviews.org/content/journals/10.1146/annurev-anthro-102214-014217>

Groo, K., 2019, *Bad Film Histories: Ethnography and the Early Archive*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

Harrison, R., 2013, *Heritage: Critical approaches*, Londres, Routledge.

Hicks, D., 2020, *The Brutish Museums; The Benin Bronzes, Colonial Violence and Restitution*, Londres, Pluto Press.

Isnart, C., 2016, « Anthropologie du patrimoine », *Encyclopædia Universalis*, <http://www.universalis.fr/encyclopedie/anthropologie-du-patrimoine>

King, C., 2019, *Gods of the Upper Air: How a Circle of Renegade Anthropologists Reinvented Race, Sex, and Gender in the 20th Century*. New York, Doubleday.

Lähdesmäki, T., S. Thomas et Y. Zhu (dir.), 2019, *Politics of Scale: New Directions in Critical Heritage Studies*, tome 1, New York, Berghahn Books.

Lewis, D., 1973, « Anthropology and Colonialism », *Current Anthropology*, 14 (5) : 581-602, <https://www.journals.uchicago.edu/doi/abs/10.1086/201393>

Minh-Ha, T., 1982, *Woman, Native, Other: Writing Postcolonialism and Feminism*, Bloomington, Indiana University Press.

Morgan, L., 2021 [1877], *Ancient Society, or Researches in the Line of Human Progress from Savagery, through Barbarism to Civilization*, Londres, Verso Books.

Mudimbe, V.I., 1988, *The Invention of Africa: Gnosis, Philosophy, and the Order of Knowledge*, Bloomington, Indiana University Press

Müller K., 2021, *Digital Archives and Collections: Creating Online Access to Cultural Heritage*, Oxford et New York, Berghahn.

Nicholas, T., 1991, *Entangled Objects*, Cambridge (MA), Harvard University Press.

Nichols, B., 1991, « The Ethnographer's tale », *Visual Anthropology Review*, 7 (2) : 31-47, <http://dx.doi.org/10.1525/var.1991.7.2.31>

Oswald, M. von et J. Tinius (dir.), 2020, *Across Anthropology: Troubling Colonial Legacies, Museums, and the Curatorial*, Louvain, Leuven University Press.

ISSN : 2561-5807, *Anthropen*, Université Laval, 2021. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Heintz, Monica, 2024, « Anthropologie du patrimoine », *Anthropen*. <https://doi.org/10.47854/xn366v67>

Pawłowska, A., 2015, « African contemporary art and the curatorial turn », *Art Inquiry*, XVII (XXVI) : 219-237.

Savoy, B. et S. Felwine, 2018, *Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain : vers une nouvelle éthique relationnelle*, <https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/194000291.pdf>

Schneider, A., 2019, *Art, Anthropology, and Contested Heritage: Ethnographies of TRACES*, Londres, Bloomsbury, coll. Visual Arts.

ter Keurs, P., 1999, « Things of the past? Museums and ethnographic objects », *Journal des africanistes*, 69 (1) : 67-80, <https://doi.org/10.3406/jafr.1999.1187>

Turgeon, L. et Y. Bergeron, 2011, « Patrimoine », *Dictionnaire encyclopédique de la muséologie*, Paris, Armand Colin : 492-496.

UNESCO, s.d., « Boîte à outils sur le tourisme durable », *Convention du patrimoine mondial*, <https://whc.unesco.org/fr/sustainabletourismtoolkit/>

van der Ryn, M., 2019, « Visual anthropology and intangible cultural heritage preservation in American Samoa », *Journal de la Société des Océanistes*, 148 : 145-155, <https://doi.org/10.4000/jso.10532>

Vapnarsky, V., 2020, « Retour aux sources ? Circulation et virtualités des savoirs amérindiens à l'ère du numérique », *Journal des Américanistes*, 106 (2) : 79-103, <https://doi.org/10.4000/jsa.19003>

Young, J.O. et C. Brunk, 2009, *The ethics of cultural appropriation*, Oxford, Wiley Blackwell, DOI:10.1002/9781444311099